REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYE de PONT-L'EVEQUE

L'A.S.A. BOUCLES de SEINE** et **l'Association « RALLYE de PONT-L'EVEQUE » R.P.L'E** organisent **le 10ème RALLYE REGIONAL de PONT-L'EVEQUE **le dimanche 06 Décembre 2026**
sous les présidences d'honneur de :

M. Pierre RAGUES……Président FFSA et Président de la LIGUE du SPORT AUTOMOBILE de NORMANDIE
M. Jean-Claude LEFORESTIER……Référent FFSA LIGUE du SPORT AUTOMOBILE de NORMANDIE
M. Jerémy ROSEAU ……Maire de PONT-L'EVEQUE
Mme Evelyne SOPHIE……Maire de COQUAINVILLIERS
M. David POTTIER……Maire de LE BREUIL EN AUGE
Mme Mauricette HENRI……Maire de Le TORQUESNE
Mme Anne-Marie SAMSON……Maire de PIERREFITTE-en-AUGE
M. Philippe GOULEY……Maire de SAINT-HYMER

C e règlement particulier sportif complète le règlement <u>standard des rallyes FFSA 2026</u>
Le 10ème rallye régional de Pont-L'Evêque compte pour la Coupe de France des rallyes 2027

INFORMATIONS

Asa Organisatrice :	ASA BOUCLES de SEINE
Nom du Rallye :	10ème Rallye de PONT-L'EVEQUE
Date :	DIMANCHE 06 DECEMBRE 2026
Niveau d'inscription	REGIONAL
Eligibilité :	oui
Participation étrangère autorisée ?	néant
Visa Ligue (date et numéro) :	visa 49 le 21/09/2026
Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :	visa 703 le22/09/2026
Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation	
Nom :	***Martial SAUSSAYE***
Téléphone :	***06 07 55 07 70***
Mail :	***msaussaye@wanadoo.fr***
Comité d'Organisation	
Président :	Martial SAUSSAYE
Membres :	M. Philippe Martin Président Asso. Elodie Lamy, Très. Soizik Saussaye, Secr.Admin.
Secrétariat du Rallye, Adresse :	119, Les Engendreries - 14130 Coquainvilliers
Téléphone :	06 07 55 07 70 – 06 12 23 42 08
Mail:	**asabouclesdeseine@orange.fr**
Permanence du Rallye :	Pont-l'Evêque 14130
Lieu, date, horaire :	Salle Pré², 2 place Foch, 06/12/2026 – 7h-20h

LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE
DE NORMANDIE
43, rue de la Pépinière
14270 MEZIDON

Organisateur technique	
Nom :	M. Philippe MARTIN
Adresse :	29, rue de la Girotière 14130 ST-GATIEN des BOIS
Téléphone :	06 70 92 81 85
Mail :	rallyepontleveque@gmail.com

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Après réception des Visas
Ouverture des engagements	Dès parution du règlement
Clôture des engagements	Lundi 23 novembre 2026 à 0h
Parution du carnet d'itinéraire	Samedi 05 décembre 2026
Distribution du Road-Book	05/12/2026 de 8h30 à 17h, Bar PMU le Trotteur, Pont-l'Evêque.
Reconnaissances	Samedi 05 décembre de 9h à 18h
Vérifications administratives	Samedi 05 décembre **de 9h à 17h (dernier délai**) Garage LESNIS, rue de l'Hippodrome, **sur heure convocation.**
Vérifications techniques	Samedi 05/12 de 9h30 à 17h30 (**dernier délai**) Garage LESNIS, rue de l'Hippodrome, **sur heure convocation**
Mise en place du parc de départ	Samedi 05 décembre 2026, place du Mal Foch Pt-L'Evêque, à partir de 10h.
1ère réunion des Commissaires Sportifs	05 décembre, salle Pré², 2 place Foch, 14130, Pont-L'Evêque, **1er étage à 16h**
Publication des équipages admis au départ	05 décembre 2026, 19h, affichage au PC Course, et sur site rallyepontleveque
Publication des heures et ordres de départ	05/12/2026 – 19h PC et site
Briefing des pilotes	Remis au concurrent aux vérifications administratives.
Départ	Dimanche 06 décembre 2026, 8h
Publication des résultats partiels	Dimanche 06 décembre affichage podium et P.C. Course.
Arrivée	Place Maréchal Foch à Pont-L'Evêque
Vérifications finales	**Garage LESNIS**, rue de l'Hippodrome, Pont-L'Evêque.
Taux horaire de la main d'œuvre	60 € TTC
Publication des résultats	Podium d'arrivée et PC Course, Place Foch, 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent.

Remise des prix	Salle Marché Couvert, place Foch, le 06 décembre 2026, 30 mn après l'affichage des résultats définitifs officiels.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

1.1P. OFFICIELS

Fonction	Nom & numéro de licence
Observateur (facultatif)	
Président du Collège des Commissaires Sportifs	Claude CHRISTEL 13/03-9367
Commissaires Sportifs	Michel TESNIERE 13/17-125487 Jacques DE LA RIVIERE 13/18-12643
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs	François JARDIN 13/03-20414
Directeur de Course	Alain OVIEVE 13/18-196080
Directeur de Course	Philippe AGOSTINIS 01/02-1270
Directeurs de Course Adjoint PC délégué à ES 1-3 Directeur de Course Adjoint PC délégué à ES 2-4	Hervé LARUE 13/09-3828 Lucien VARANGLE 13/07-3638
Direction de Course délégués aux E.S 1-3 ---------- Direction de Course délégués aux E.S. 2-4	Jean-Denis JOSSE 13/18-34725 Jean-Michel GUEGAN 13/18-8072 ---------- Sébastien DEUIL 13/03-113016 Claude ROJ 01/02-142485
Commissaire Technique responsable	Jean-Pierre FOURRE 13/18-2364
Commissaires Techniques adjoints Commissaire sportif **stagiaire**	Jacques SALENNE 13/06-18219 William BLOT 13/18-236179 Francis BALLENGHIEN 13/03-5641 Xavier LEFEBVRE 13/18-179744
Médecin chef Adjoint	Dr Denis PETERS Dr Michel ZARB
Chargés des relations avec les concurrents Véhic. Modernes Relation VHC + aide Véhicules Modernes	Virginie LENGLINE 13/14-192480 Claire LEBRUN 13/11-34860
Autorité Président ASA Boucles de Seine (Administratif) Autorité Président Association Rallye Pt-L'Evêque (Technique)	Martial SAUSSAYE 13/11-7658 Philippe MARTIN 13/18-2787
Chargé des relations avec la presse	
Chronométreurs E.S. 1 – 3 Chronométreurs E.S. 2 – 4	Arnaud LEBAILLIF/Agnès FERAY Dominique RIVIERE ---------- Sylvain/Christine COUEDON Katia DE JONG/Stéphane BIDAULT
Classement CHRONO-LIVE	Stéphane MONTFORT 12/05-38611

1.3P. VERIFICATIONS

Les heures de convocation aux vérifications administratives seront publiées sur le site internet de l'épreuve **: www.asabouclesdeseine.fr « Rallye régional de Pont-L'Evêque ».**

La liste des inscrits sera régulièrement publiée sur le site de l'épreuve : www.asabouclesdeseine.fr « Rallye régional de Pont- l'Evêque »

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 10ème rallye régional de Pont-L'Evêque et 4ème VHC doit envoyer à l'adresse ci-dessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **23 Novembre 2026 à 0 h.**

ASA BOUCLES de SEINE – 119, Chemin Les Engendreries - Tél. 06 07 55 07 70 – 06 12 23 42 08
14130 – COQUAINVILLIERS -Email : asabouclesdeseine@orange.fr msaussaye@wanadoo.fr

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **150 voitures maximum y compris les V.H.C.**

3.1.11.1P - Les droits d'engagement sont fixés :

- **Avec** la publicité facultative des organisateurs :.....**330 €**
- **Sans** la publicité facultative des organisateurs : .....**660 €**

3.1.12P.La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement (Si Règlement en espèces : le **chèque d'engagement** sera rendu aux vérifications) – **Si aucun règlement n'est joint, vous serez reporté systématiquement sur « LISTE D'ATTENTE »**

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA des rallyes.

L' assistance sera autorisée Z.A. de Launay, Z.A. du Grieu.

Le concurrent est responsable de l'état des lieux après son départ, de prendre en charge l'enlèvement de ses déchets lorsqu'il quitte le parc d'assistance. Toute infraction à cette obligation leur sera opposable (*frais de remise en état à leur charge*)

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire « RAGUES » devra être apposée à l'emplacement de la plaque d'immatriculation avant du véhicule (Emplacement exclusivement réservé à l'Organisateur) et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 10ème rallye régional de Pont-L'Evêque représente un parcours **de 91 km**
Il est divisé en 2 étapes de 2 sections. Il comporte 2 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,6 km.
Les épreuves spéciales sont **E.S. 1-3** : longueur de 7,8 km - **E.S. 2-4** : longueur de 12 km
L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3
Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes : le samedi 05 décembre 2026 de 9h à 18h. ***Nous attirons votre attention, des contrôles seront effectués. Respectez les riverains et la vitesse !!.. Merci***

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.
L'ABSENCE d'un concurrent à la remise des prix non excusé auprès de l'organisateur administratif et/ou technique AU PODIUM des coupes, lui FERA PERDRE LE BENEFICE de ses prime et/ou coupe.
Coupes et prix seront distribués.
Classement scratch :
1er : 330€ - 2ème : 295€ - 3ème : 270€ - 4ème : 250€ - 5ème : 230€
Classes :
1er : 330€ - 2ème (de 6 à 10 partants) : 270€ - 3ème (de 11 à 15 partants) : 220€
4ème (plus de 15 partants) : 120€

- *Les prix seront réduits en dessous des 100 partants (sauf classement scratch)*
- *100 partants : 100% des prix – 88 partants : 88% des prix – 64 partants : 64% des prix etc…*

- *Dans les classes où il y a moins de 3 partants, 50% des prix seront distribués en tenant compte de la répartition ci-dessus (sauf pour les 10 premiers du scratch, si plus de 10 partants dans le Groupe concerné)*

Equipage 100% féminin **: 1ère** : 200€ + coupe **– 2ème** : 100€ + coupe

Ces primes seront adressées par voie postale, sous quinze jours suivant l'épreuve.

Commissaires : Dépôt obligatoire du matériel par le commissaire en poste au POINT STOP, (**Signature obligatoire en personne du listing de présence le matin de l'épreuve** pour remise de radio et extincteur au responsable des commissaires de chaque E.S**. et décompte de vos points Challenge Ligue)**

10.2P – CLASSEMENT PAR CLASSES

Les 35 classes suivantes seront récompensées sans regroupement comme ci-dessous.

10.1.2P – Classement des classes.-

N1- N2 – N2Série – N3 – N4 -------

F211 -F212 – F 213 – F214 – F215 ------

A5-A5K - A6–A6K - A7–A7K – A7S – A8

R1 – R2 – R2J – R3 – R4 - R5 ------

Rally2 – Rally2 kit - Rally3 - Rally4 – Rally5 -------

RGT/FRGT– GT+ - GT10 – GT9 -------

FRC – FR6 ---------

-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-